



DELIBÉRATIONS N°83

CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 MAI 2022

DEL 2022.05.25/83

Thème :

PATRIMOINE

Objet :

**DRAC : demande de
financement – travaux
de conservation/
Communication Y**

Convocation :

Date : 18/05/2022

Affichage : 18/05/2022

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 25

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 32

Le **mercredi 25 mai 2022** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Éliisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Renaud PONS, Christophe OSTI, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Francine DAERDEN, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Annie ASTIER-CONVERSET donnant pouvoir à André MARTIN
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian FERRUS
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Yoann LAGIER donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Alexis LALANNE donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ
Auréliie POYAU donnant pouvoir à Francine DAERDEN

Absents excusés :

Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Stéphane SIMOND,
Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Alexis LALANNE, Auréliie POYAU

Absents :

Richard CHARPENTIER

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20220525-2022_05_83-DE
Reçu le 01/06/2022
Publié le 01/06/2022

Rapporteur : Eric PEYTHIEU

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;
- VU** la délibération n° DEL 2017.04.26/057 du 26 avril 2017 approuvant le plan de financement de la tranche 1/4 de restauration de la Communication Y ;
- VU** la délibération n° DEL 2019.01.30/015 du 30 janvier 2019 approuvant le plan de financement de la tranche 2/4 de restauration de la Communication Y ;
- CONSIDERANT** l'étude préalable à la restauration générale réalisée en 1995 par François BOTTON, Architecte en chef des Monuments Historiques ;
- CONSIDERANT** l'étude sanitaire des fortifications de la Ville réalisée en 2014 par Michel TRUBERT, Architecte en chef des Monuments Historiques ;
- CONSIDERANT** le marché de travaux de restauration de la Communication Y dont la tranche ferme a été notifiée le 29/07/2019 ;
- CONSIDERANT** les deux premières tranches de travaux principalement réalisées entre 2019 et 2021, en cours d'achèvement ;
- CONSIDERANT** les deux dernières tranches de travaux prévues au marché en tranches optionnelles n°2 et 3 pour un montant total de 600 000 € HT et programmées en 2023 ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Culture, Patrimoine et Tourisme » réunie le 23 mai 2022 ;

AR Prefecture

005-210500237-20220525-2022_05_83-DE
Reçu le 01/06/2022
Publié le 01/06/2022

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de ces opérations, sur la base du plan de financement suivant :

• Etat - DRAC 40% :	240 000 €
• Région 20% :	120 000 €
• Département 20% :	120 000 €
• Ville 20% :	120 000 €
Total :	600 000 €

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PATRIMOINE DEL 2022.05.25/83

PUBLIÉE LE : **01 JUIN 2022**

Le Maire,
Arnaud MURGIA

